



الهيئة العليا للاتصال السمعي البصري
Haut Autorité de la Communication Audiovisuelle

Publié sur *Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle* (<https://www.haca.ma>)

[Accueil](#) > La HACA prend part au lancement du Programme Sud II (Strasbourg, le 10 avril 2015)

[A](#) [1] [A](#) [1]

La HACA prend part au lancement du Programme Sud II (Strasbourg, le 10 avril 2015)

10 avr 2015

La Présidente de la HACA, Mme Amina Lemrini Elouahabi, a pris part, le 10 avril 2015 à Strasbourg (Palais de l'Europe), à l'évènement de lancement du Programme conjoint entre l'Union Européenne et le Conseil de l'Europe « Vers une gouvernance démocratique renforcée dans le Sud de la Méditerranée » (Programme Sud II, 2015-2017).

Ce Programme, doté d'un budget de 7,37 millions d'Euros, a démarré le 1er Janvier 2015 suite à la signature, le 22 Décembre 2014, d'un accord entre la Commission Européenne et le Conseil de l'Europe. Il vise à contribuer au renforcement de la gouvernance démocratique dans la région sud de la Méditerranée, dont le Maroc, par le soutien au développement de nouveaux cadres constitutionnels et législatifs et d'instances indépendantes de gouvernance démocratique. Les objectifs couvrent également la contribution à la création d'un espace juridique commun entre l'Europe et la Méditerranée du Sud par l'adhésion progressive aux conventions et accords du Conseil de l'Europe, et une meilleure coopération régionale dans le domaine des droits de l'homme, de l'Etat de droit et la démocratie, et ce, à travers la création et le soutien de réseaux formels et informels entre l'Europe et les pays du Sud de la Méditerranée, notamment le Maroc, la Tunisie, la Jordanie, l'Algérie et l'Autorité Palestinienne, ainsi qu'entre les pays de la région.

Le Royaume du Maroc, partie prenante à la phase I du Programme Sud (2012-2014), s'est engagé, par la voix de ses représentants au niveau du Gouvernement et du Parlement, à s'impliquer davantage dans la phase II (2015-2017) qui insufflera une nouvelle dynamique à ce partenariat bilatéral, notamment en matière de droits de l'homme, d'état de droit et de démocratie qui en constituent les axes prioritaires.

Mme Lemrini Elouahabi a, pour sa part, affirmé l'intérêt que porte la HACA, en tant qu'institution indépendante de régulation, aux thématiques relatives aux medias audiovisuels figurant dans le Programme Sud. Elle a évoqué, à cette occasion, l'importance de la coopération en matière de réforme des textes juridiques encadrant la communication audiovisuelle, l'égalité entre les hommes et les femmes dans les médias, la gestion du pluralisme politique et civil, la diversité culturelle et linguistique, la protection des enfants et jeune public ainsi que l'éducation aux médias.

Lors de cet évènement, la Présidente de la HACA était accompagnée par M. Amin Azziman, Responsable des Partenariats et de la Coopération Internationale à la HACA.

Liens

[1] <https://www.haca.ma/fr/javascript%3A%3B>